

14 décembre 2015

MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

BUDGET 2016

ET

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2018

Chers concitoyens et concitoyennes,
Chers collègues du Conseil municipal,

Comme à chaque année, décembre marque la fin d'une année financière municipale, mais aussi la conclusion des travaux de planification budgétaire de la prochaine année. Je présente donc, ci-après, le budget d'opération 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la municipalité de Boischatel.

Cette présentation est le résultat de nombreuses heures de travail. Je tiens à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, greffière-trésorière et monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint qui n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération. Merci également aux directeurs de service pour leur collaboration non seulement dans la préparation du budget, mais aussi dans la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année. Je tiens particulièrement à souligner le souci d'amélioration des services à la population qui est toujours perceptible dans les demandes budgétaires des directeurs.

Merci enfin aux membres du Conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à Madame Natasha Desbiens qui fait partie du Comité des finances.

A- BUDGET 2016

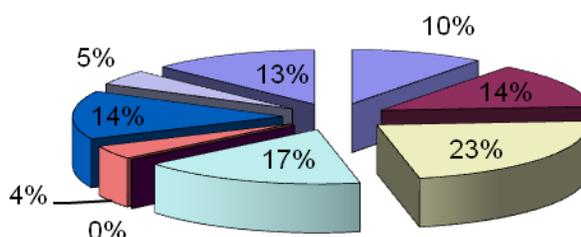
1. Charges :

Le montant des charges d'opération pour l'année 2016 (excluant les remboursements en capital) s'élève à 11 734 332 \$ comparativement à 11 318 148 \$ en 2015, soit une hausse de près de 4%.

Les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité totaliseront pour leur part 1 414 644 \$, contre 1 385 109 \$ en 2015, soit une hausse de près de 2%. Le remboursement du fonds de roulement pour 2016 est de 319 348 \$ comparativement à 384 828 \$ en 2015.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons aux graphiques et tableaux ci-joints, en débutant par le **tableau 1 «Charges 2016»**.

TABLEAU 1: Charges 2016

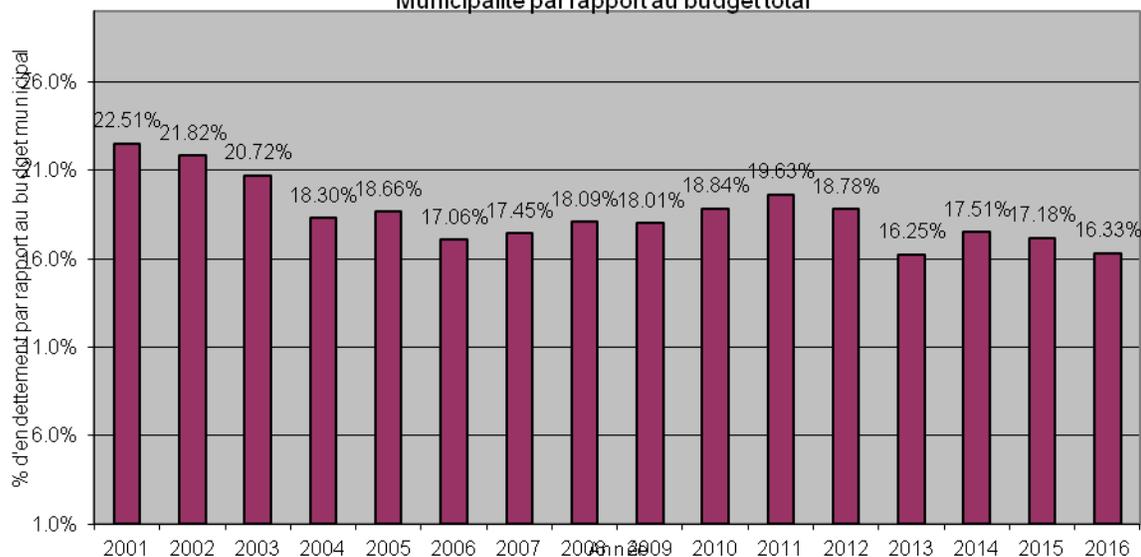


■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 385 340 \$	10.29%
■ SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 832 789 \$	13.61%
■ TRANSPORT	3 079 673 \$	22.87%
■ HYGIÈNE DU MILIEU	2 328 432 \$	17.29%
■ SANTÉ & BIEN-ÊTRE	11 698 \$	0.09%
■ URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	546 123 \$	4.05%
■ LOISIRS & CULTURE	1 942 313 \$	14.42%
■ FRAIS FINANCIERS	607 964 \$	4.51%
■ AFFECTATIONS	1 733 993 \$	12.87%

- À l'Administration, le budget passe à 1 385 341\$, soit une augmentation de près de 7%, due, entre autres, à la hausse des quotes-parts de la MRC de la Côte-de-Beaupré (due à la hausse de la RFU) et de la CMQ ainsi qu'à une modification de la répartition salariale et le nettoyage du système de climatisation de l'Hôtel de ville.

- À la Sécurité publique, le budget total de 1 832 789\$ est en hausse de 3%. Cette augmentation s'explique, entre autres, par la facture de la Sûreté du Québec qui atteindra 1 129 824\$ en 2016, en hausse de 23 312\$. En ce qui concerne l'incendie, nous avons prévu un ajout d'heures en prévention pour respecter le Schéma de couverture de risques en vigueur sur le territoire de la MRC et, considérant le grand nombre de sorties des pompiers en 2015, nous avons du revoir à la hausse le nombre d'heures d'intervention prévues.
- Globalement, le budget « Transport », incluant la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun connaît une hausse de 6% pour atteindre 3 079 673\$. Cette augmentation est due, entre autres, au remplacement de l'affichage suite à l'étude de circulation et la rencontre d'information publique ainsi qu'à la hausse du coût du RTC de près de 130 000\$ soit une augmentation de 24%.
- L'activité «Hygiène du milieu» se voit accorder un budget de 2 328 432\$, en baisse de 0,3%. Cette légère baisse est due au fait que les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement se fera à court terme ainsi qu'à une baisse de la quote-part de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées.
- Les prévisions budgétaires de l'activité « Santé et bien-être », qui concerne le logement social, sont en hausse de plus de 60% pour atteindre 11 698\$.
- Le budget de l' « Urbanisme et du développement du territoire » est établi à 546 123\$, soit une augmentation de 27 467 \$ principalement attribuable à une hausse de cette portion de la quote-part payable à la M.R.C. pour l'aménagement du territoire et le développement économique ainsi qu'aux coûts relatifs aux honoraires professionnels pour le respect de la réglementation.
- Le budget du Service des loisirs et de la culture passe à 1 942 313 \$, soit une hausse de 2%. Cette augmentation est due, entre autres, à une augmentation des dépenses du Camp de Jour, vu la hausse du nombre d'enfants, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'heures de glace louées au Complexe sportif Trane.
- Pour leur part, les frais de financement se situent à 607 964\$, en hausse de 42 976\$, ce qui totalise 2 022 608\$ en remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme, si on inclut les frais bancaires et la quote-part du financement de la MRC. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 86 946\$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel demeure sous les 20%, soit 16,33%. (voir tableau 2)

TABLEAU 2: Frais de financement et remboursement de capital imputables à la Municipalité par rapport au budget total



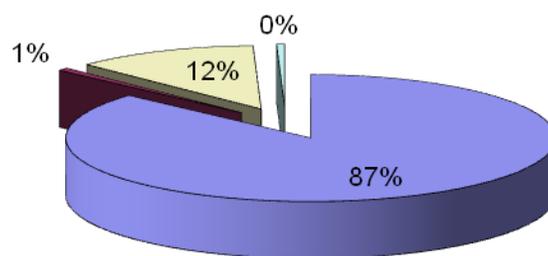
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 2 031 961\$.

2. REVENUS : (voir tableau 3)

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2015	2016	Variation
Taxes et tarifications	9 308 782\$	9 911 909\$	6%
Gouv. Québec & Canada	68 270\$	81 230\$	19%
Services rendus	1 399 349\$	1 382 225\$	-1%
Transferts conditionnels	50 000\$	61 000\$	22%
Sous-total	10 826 401\$	11 436 364\$	7%
Conciliation pour fins budgétaires (amortissement)	2 041 684\$	2 031 961\$	
Appropriation de surplus	220 000\$	0\$	
Total :	13 088 085 \$	13 468 325 \$	3%

TABLEAU 3: Revenus 2016



TAXES	9 911 909 \$	86.67%
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	81 230 \$	0.71%
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	1 382 225 \$	12.09%
TRANSFERTS	61 000 \$	0.53%

Les amortissements d'un montant de 2 031 961\$ ont été retranchés du tableau afin d'avoir une vision réelle des revenus. Les dépenses d'amortissement étant non taxées, ce montant fait partie des affectations.

2.1 Taxe foncière générale :

Le taux de la taxe foncière générale est diminué de 0,0757\$, passant de 0,9469 à 0,8712 \$ du 100\$ d'évaluation, soit une diminution de 8%. La valeur imposable est établie à plus de 967 M\$ pour la prochaine année. Pour les immeubles résidentiels, la hausse de la valeur imposable est de 10,2%, car il s'agit d'un nouveau rôle d'évaluation pour 2016-2017-2018.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non-résidentiels et industriels, le taux est également en baisse de plus de 13% passant de 2,3144 à 2,0056 \$ du 100\$ d'évaluation, car la hausse moyenne de la valeur foncière des immeubles non-résidentiels est de 17%.

L'objectif du Conseil était de maintenir le compte de taxe au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population. Nous avons donc abaissé le taux de taxe afin d'aller chercher les mêmes revenus et nous avons appliqué une

hausse de près de 1,39% au taux ainsi obtenu. Cette pratique explique d'ailleurs pourquoi le taux de taxe foncière générale est passé de 1,8829\$/100\$ d'évaluation entre 2004 et 2006 à 0,8712\$ en 2016, soit une baisse de 54% résultant des correctifs apportés par votre Conseil municipal à chaque révision du rôle d'évaluation.

La révision de l'évaluation étant inégale selon les unités de voisinage, il en résultera des variations du compte de taxes également inégales.

Taux de taxe 100\$ d'évaluation		Variation	%
2004	1.8829 \$	-	0.0%
2005	1.8829 \$	-	0.0%
2006	1.8829 \$	-	0.0%
2007	1.3745 \$	(0.5084)	-27.0%
2008	1.3745 \$	-	0.0%
2009	1.3745 \$	-	0.0%
2010	1.1050 \$	(0.2695)	-19.6%
2011	1.1250 \$	0.0200	1.8%
2012	1.1464 \$	0.0214	1.9%
2013	0.9146 \$	(0.2318)	-20.2%
2014	0.9283 \$	0.0137	1.5%
2015	0.9469 \$	0.0186	2.0%
2016	0.8712 \$	(0.0757)	-8.0%

2.2 Tarification du réseau d'aqueduc :

Le tarif par unité de logement desservie subi une très légère hausse (0,66\$) pour se retrouver à 77,68\$.

2.3 Tarification de la cueillette des matières résiduelles:

Ce tarif est conservé à 147\$ par unité de logement.

3. Impact sur la charge fiscale moyenne (voir tableau 5)

Ainsi, la charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égoûts, ayant une valeur moyenne de 288 795 \$ en 2015, était de 2 881,60 \$ et elle sera de 2 919,72 \$ en 2016, soit une hausse de 38,12\$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale qui était de 2 958,62\$ en 2015 sera de 2 997,40\$ en 2016, soit une hausse de 38,78\$.

TABLEAU 5: Impact sur la charge fiscale moyenne

TABLEAU COMPARATIF (PROPRIÉTÉ MOYENNE)				
	<u>2015</u>	Variation	<u>2016</u>	%
Valeur moyenne	288 795 \$	29 470 \$	318 265 \$	10.20%
Taux de taxe générale	0.9469 \$	(0.0757) \$	0.8712 \$	-7.99%
Taxe générale	2 734.60 \$	38.12 \$	2 772.72 \$	1.39%
Tarif vidanges	147.00 \$	- \$	147.00 \$	0.00%
Traitement eau potable (tarif)	77.02 \$	0.66 \$	77.68 \$	0.86%
Total sans services	2 881.60 \$	38.12 \$	2 919.72 \$	1.32%
Total avec services	2 958.62 \$	38.78 \$	2 997.40 \$	1.31%

4. Modalités de paiement. :

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxe en quatre (4) versements pour l'année 2016, et ce sans intérêts.

B- Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Le programme triennal d'immobilisations 2016-2018 prévoit des investissements totaux de 25 349 935\$, (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 2 214 220\$ sont prévus au cours de 2016. Les principaux investissements 2016 concernent l'agrandissement de la salle d'entraînement du Centre sportif ainsi que les préparatifs pour l'aménagement du garage du Service des Travaux publics, la réfection de la Côte de l'Église et la mise aux normes de l'usine de filtration.

CONCLUSION :

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices

municipaux, votre Conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

En terminant, nous tenons à vous assurer, qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons à nouveau tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre Municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Yves Germain
Maire